

COMMUNE DE BON-ENCOTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du MERCREDI 19 FEVRIER 2020 à 18 h 30

COMPTE-RENDU SUCCINCT

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 19 février 2020 à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCOTRE légalement convoqué le 10 février 2020, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **28**

Étaient présents : M. TREY D'OUSTEAU Pierre, M. AMELING Christian, Mme BARRAULT Simone, M. VINDIS Marcel, Mme LAPEYRE Jacqueline, M. MEYNARD Jean-Claude Mme JUILLIA Jacqueline, M. ZALATEU Jean-Jacques, Mme VERLHAC Jacqueline, M. BORDES Michel, Mme OGIER Marie, Mme TOBELI Sylvie, Mme LAMY Laurence, M. VIDAL Jean-Christophe, Mme LAMARTINE-GEOFFROY Céline, Mme CHATOT Magali, Mme VILLA Pierrette, M. DEGUIN Gérard, Mme FERRAND Isabelle, M. SIMONITI Jean-Claude, Mme BIFFIGER PEYRANI Isabelle, Mme PAILHORIE Anne, M. RAYSSAC Pascal, M. JEANNE Vincent.

Étaient représentés :

- Monsieur LEMAIRE Jean-Marc pouvoir à Monsieur VINDIS Marcel.
- Monsieur M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à Monsieur AMELING Christian.

Absents :

- Monsieur LAUZZANA Michel.
- Monsieur DUBOIS Louis Paul.

Madame TOBELI Sylvie a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h 43.

Adoption du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2019 à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

2020.01 SIVU DAREL : rapport d'activités 2018.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2018 de Darel.

2020.02 Provision pour risques et charges du Compte Epargne Temps.

VOTE : Pour : 24

Contre : 2 (Mr SIMONITI, Mr RAYSSAC).

Le Conseil Municipal décide de constituer une provision de 14 100 euros pour risques et charges du Compte Epargne Temps. Elle donnera lieu à reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque ne sera plus susceptible de se réaliser et sera ajustée annuellement en fonction de son évolution. Les crédits relatifs seront inscrits au BP 2020 Art. 6815.

FINANCES

2020.03 Approbation du Compte de Gestion 2019.

VOTE : Pour : 24

Contre : 2 (Mr SIMONITI, Mr RAYSSAC).

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2019, dressé par le Trésorier.

2020.04 Vote du Compte Administratif 2019.

Monsieur TREY D'OUSTEAU ne prend pas part au vote.

VOTE : Pour : 21

Abstention : 1 (Mme BIFFIGER).

Contre : 3 (Mr VIDAL, Mr SIMONITI, Mr RAYSSAC).

Le Compte Administratif 2019 est approuvé avec les résultats suivants :

Résultat de l'exercice

- Excédent de fonctionnement : **1 084 083,63 euros**
- Excédent d'investissement : **547 835,75 euros**

Résultat de clôture

- Excédent de fonctionnement : **4 423 499.40 euros**
- Déficit d'investissement : **201 560,98 euros**

2020.05 Affectation du résultat comptable.

VOTE : Pour : 26

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comptable de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------------------|
| - Compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés : | 1 285 853.30 € |
| - Ligne R002, Résultat reporté : | 3 137 646.10 € |
| - Ligne D001, Solde d'exécution négatif reporté (investissement) | 201 560.98 € |

2020.06 Conventions d'objectifs – Acompte subvention 2020 pour les associations « Rugby Club Bon-Encontre – Boé » « Musiquenvie » et « Histoires d'enfants ».

VOTE : Pour : 26 (pour les acomptes de « Musiquenvie » et « Histoires d'enfants ») et Pour : 25 pour la subvention du « Rugby Club Bon-Encontre – Boé » Madame BIFFIGER ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- une subvention de 22 000 €, à l'Association « Histoire d'Enfants » correspondant à 50 % de la subvention allouée en 2019 (44 000 €).
- une subvention de 12 287 €, à l'Association « Musiquenvie » correspondant à 50 % de la subvention allouée en 2019 (24 574 €).
- une subvention de 14 250 €, à l'Association « RCBB » correspondant à 50 % de la subvention allouée en 2018 (28 500 €).

Étant précisé que les crédits afférents seront inscrits au compte 6574 du BP 2020.

RESSOURCES HUMAINES

2020.07 Modification du tableau des effectifs.

VOTE : Pour : 26

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à la modification du Tableau des Effectifs à compter du 1^{er} mars 2020 et de créer un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet 23h/semaine.

AFFAIRES SCOLAIRES

2020.08 Demande de subvention pour une nouvelle action intitulée « Citoyens en herbe ».

VOTE : Pour : 26

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de :

- L'Agglomération d'Agen au titre de la cohésion sociale pour un montant de : 1 500 €.
- La Caisse d'Allocations Familiales au titre des « fonds publics et territoires » pour un montant de : 1 500 €.

URBANISME

2020.09 Acquisition terrains et maison de Madame Ginette Mathieu.

VOTE : Pour : 25

Abstention : 1 (Mr SIMONITI).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes et toutes pièces afférentes à la l'achat par la Commune des parcelles AS 272 et AS 153 appartenant à Madame Ginette MATHIEU demeurant à BON-ENCONTRE (47240) 45, rue de la République pour un prix de 178 000 € (honoraires en sus). Il est dit que l'étude de Maître ALEAUME, Notaire à Agen, sera chargée de la rédaction des différents actes concernant ces deux acquisitions.

La séance est levée à 21 h 10.

Affiché le 20 février 2020